

# BESSE SUR ISSOLE



---

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

---

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au Comptable Public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

## ***Sommaire***

- 1- Introduction
  - Principes généraux
- 2- Recettes de fonctionnement
  - Synthèse des recettes de fonctionnement
  - Eléments d'appréciation
- 3- Dépenses de fonctionnement
  - Synthèse des charges à caractère général
  - Synthèse des autres charges
  - Synthèse des charges de personnel
- 4- La capacité d'autofinancement

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur et le comptable public établissent conjointement un compte financier unique. Ce compte financier unique est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

D'un point de vue comptable, le compte financier unique se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la commune, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus.

La section d'investissement présente les opérations d'investissements nouvelles ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune.

En application de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, la loi NOTRe impose la communication aux élus d'"une note de présentation brève et synthétique" du compte financier unique ; la note de synthèse reprend l'essentiel des données comptables présentées au compte financier unique en y ajoutant des éléments d'appréciation et d'analyse financière.

Le Compte financier unique de 2024 est donc comparé au compte administratif de l'année précédente.

Le compte financier unique de l'année 2025 fait ressortir les résultats de manière globale, tels que présentés et résumés ci-après :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	292 082.25 €	4 136 885.68 €	4 428 967.93 €
	Recettes réalisées (1)	B	104 700.69 €	3 995 486.77 €	4 100 187.46 €
	Restes à réaliser	C	- €	- €	- €
Dépenses	Prévision budgétaire totale	D	417 775.00 €	4 236 973.00 €	4 654 748.00 €
	Dépenses réalisées (1)	E	350 124.86 €	4 006 590.38 €	4 356 715.24 €
	Restes à réaliser	F	- €	- €	- €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G= B-E	- 245 424.17 €	- 11 103.61 €	- 256 527.78 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	125 692.75 €	110 087.32 €	235 780.07 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	G + H	- 119 731.42 €	98 983.71 €	- 20 747.71 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F		- €	- €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	G + H + I	- 119 731.42 €	98 983.71 €	- 20 747.71 €

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**En fonctionnement**, le résultat de l'exercice fait ressortir un déficit de 11 103,61 € auquel s'ajoute l'excédent de N-1 de 110 087,32 € pour un résultat cumulé de clôture de 98 983,71 €.

**En investissement**, l'exercice 2025 a généré un déficit de 245 424,17 €. Avec la reprise du résultat antérieur de 125 692,75 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à - 119 731,42 €.

## 2- Recettes de fonctionnement

### ➤ Synthèse des recettes de fonctionnement

R	F	Compte	2025	2024	% n/n-1
R	F	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	110 087.32 €	148 684.10 €	-25.96%
R	F	013 - Atténuations de charges	32 574.80 €	25 051.65 €	30.03%
R	F	6419 - Remboursements	32 208.78 €	25 051.65 €	28.57%
		6479 - Remboursements autres charges	366.02 €		
R	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 200.00 €	49 865.18 €	
R	F	777 - Quote-part des subventions	8 200.00 €	8 200.00 €	
		7761 - Diff/réal (+) transférées en inves.		41 665.18 €	
R	F	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	256 979.41 €	259 638.80 €	-1.02%
R	F	70311 - Concession dans les cimetières	11 329.00 €	17 005.00 €	-33.38%
R	F	7032 - Droits de stationnement	22 832.86 €	12 904.18 €	76.94%
R	F	70383 - Redevances de stationnement	2 807.04 €		
R	F	70388 - Autres redevances	6 000.00 €	2 111.00 €	184.23%
R	F	7063 - Redevances services		597.00 €	
R	F	7066 - Redevances et droits à caractère	14 140.89 €	27 425.48 €	-48.44%
R	F	7067 - Redevances et droits périscolaires	156 346.29 €	166 561.72 €	-6.13%
R	F	70688 - Autres prestations de services	3 803.38 €	2 328.33 €	63.35%
R	F	70841 - Mise à disposition personnel BA	39 719.95 €	29 817.09 €	33.21%
R	F	70878 - Remboursement de frais	- €	889.00 €	
R	F	73 - Impôts et taxes	467 207.18 €	377 431.34 €	23.79%
R	F	73211 - Attribution de compensation	121 995.00 €	121 995.00 €	0.00%
R	F	73212 - Dotation de solidarité communautaire	53 894.00 €	33 560.00 €	60.59%
R	F	73218 - Autres fiscalités	85 080.25 €	53 624.00 €	58.66%
		73221 - Fonds de péréquation des ressources	49 159.00 €		
R	F	73223 -Fonds départ DTMO	157 078.93 €	168 252.34 €	-6.64%
R	F	731 - Fiscalité locale	2 372 351.46 €	2 430 132.04 €	-2.38%
R	F	73111 - Impôts locaux directs	2 242 620.00 €	2 228 065.00 €	0.65%
R	F	73118 - Autres contributions directes	8 755.00 €	7 566.00 €	15.72%
R	F	73132 - Taxe sur les pylônes électriques	93 725.00 €	89 066.00 €	5.23%
R	F	73154 - Droits de place	7 986.00 €	7 771.00 €	2.77%
R	F	73172 - Taxe de séjour	19 007.55 €	15 827.57 €	20.09%
R	F	73178 - Autres impôts et taxes	257.91 €		

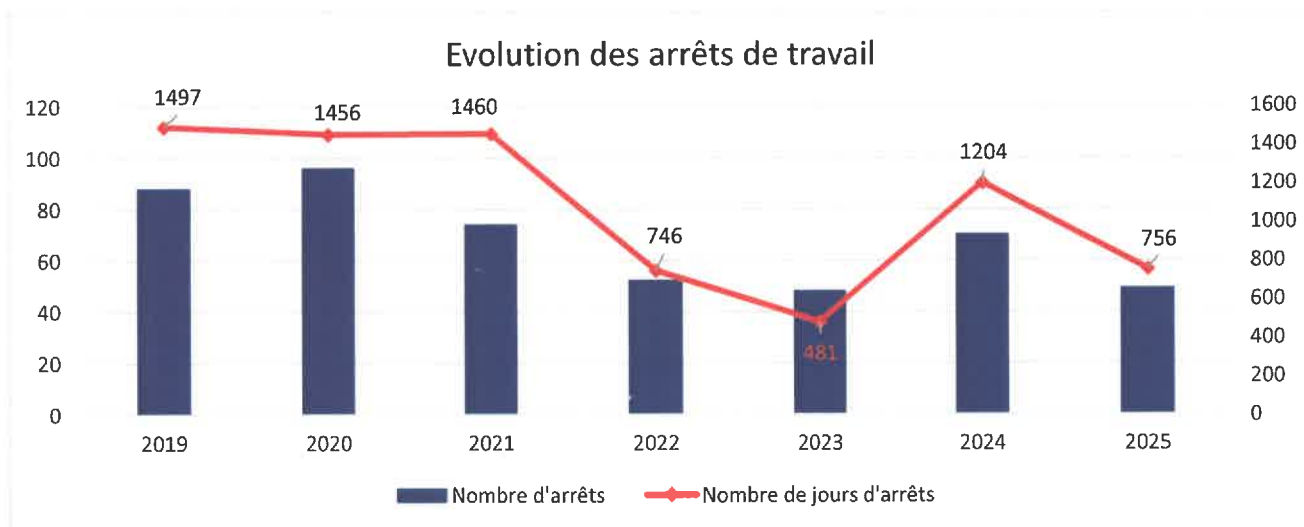
### ➤ Eléments d'appréciation

#### Chapitre 013 Atténuations de charges

Ces recettes correspondent aux remboursements effectués par notre assurance statutaire. Ces remboursements effectués par notre assureur ne concernent que les congés longue maladie, longue durée et accidents du travail.

On constate avec les éléments ci-dessous qu'après 3 années consécutives de baisse du nombre d'arrêts et de jours, ces chiffres repartent à la hausse en 2025.

Année	Nombre d'arrêts	Nombre de jours d'arrêts
2019	88	1497
2020	96	1456
2021	74	1460
2022	52	746
2023	48	481
2024	70	1204
2025	49	756



## Chapitre 70 Produits des services, du domaine

Les recettes des produits des services sont quasiment stables (-1,02 %)

Les redevances de la crèche OC3Pommes sont identifiées en 7066. Les redevances périscolaires dont la cantine sont, elles, regroupées en 7067. Globalement la fréquentation de la crèche est en baisse, les recettes périscolaires sont, elles aussi, en baisse.

Les remboursements des personnel mis à disposition ((70841) sont en hausse. Ils suivent l'évolution de l'effet GVT ainsi qu'une remise à niveau car ces remboursements étaient sous-estimés.

## Chapitre 73 Impôts et taxes

Les recettes de ce chapitre sont en hausse. Les principales raisons sont les suivantes :

- Augmentation de la dotation de solidarité communautaire.
- Les recettes de TICFE (73218) correspondent à une année entière.
- Attribution du Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
- Baisse modérée du fonds départemental des DTMO – 6,64 % liée à la morosité du marché immobilier local.

## Chapitre 731 Fiscalité locale

Globalement nos recettes fiscales sont en légère hausse, les éléments ci-dessus justifient cette augmentation :

- Revalorisation mécanique des bases fiscales ;
- Perception de la majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires.
- Légère augmentation des perceptions de taxe de séjour ainsi que la taxe sur les pylônes électriques.

R	F	Compte	2025	2024	% n/n-1
R	F	74 - Dotations, subventions et participations	627 708.82 €	635 243.40 €	-1.19%
R	F	74111 - Dotation forfaitaire des communes	116 309.00 €	117 859.00 €	-1.32%
R	F	741121 - Dotation de solidarité rurale	255 714.00 €	249 805.00 €	2.37%
R	F	741127 -Dotation nationale de péréquation	32 480.00 €	32 576.00 €	-0.29%
R	F	742 - Dotation aux élus locaux	333.00 €	333.00 €	0.00%
R	F	744 - FCTVA	9 564.15 €	12 409.67 €	-22.93%
R	F	74611 - DGD des communes	1 000.00 €	20 500.00 €	-95.12%
R	F	74718 - Participations Etat	- €	3 683.92 €	
R	F	7473 - Participations Départements	450.00 €	14 400.00 €	-96.88%
R	F	7478 - Autres organismes	188 223.67 €	160 545.81 €	17.24%
R	F	74833 - Compensation exonération TF	15 281.00 €	15 072.00 €	1.39%
R	F	74834 - Etat compensation exonération TH	- €	482.00 €	
R	F	748374 - Dotation de développement	8 354.00 €	7 577.00 €	10.25%
R	F	75 - Autres produits de gestion courante	230 465.10 €	441 344.57 €	-47.78%
R	F	752 - Revenu des immeubles	221 764.65 €	406 071.71 €	-45.39%
R	F	7584 - Recouvrement sur créances	0.10 €	0.41 €	-75.61%
R	F	75888 - autres produits divers	8 700.35 €	35 272.45 €	-75.33%
R	F	76 - Produits financiers	- €	126.50 €	
R	F	7621 -Produits des autres immo financières	- €	126.50 €	
R	F	77 - Produits exceptionnels	- €	317 000.00 €	
R	F	7751 - Produits des cessions d'immobilisations	- €	317 000.00 €	

## Chapitre 74 Dotations et participations

Les dotations de l'Etat sont en légère baisse (-1,19 %) :

- Baisse de la dotation globale de fonctionnement ;
- Le montant perçu pour la dotation générale de décentralisation (DGD) au titre du Plan Local d'Urbanisme est en forte baisse ;
- La fraction de FCTVA est en baisse de 22,93 % mais reste ponctuelle en fonction des dépenses réalisées.
- La commune a perçu la dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales (réservoirs de biodiversité, préservation des paysages).
- La commune n'a pas perçu d'aides de la part du Conseil Départemental, elles seront néanmoins reportées sur l'exercice 2026.

## Chapitre 75 Autres produits de gestion courante

- La baisse significative des recettes provient de la redevance du parc photovoltaïque qui contractuellement est versée courant décembre et qui a été versée exceptionnellement sur l'exercice 2026 à venir.
- Les revenus provenant des immeubles ont eux aussi subi une baisse significative.

### 3- Dépenses de fonctionnement

➤ Synthèse des charges à caractère général

			2025	2024	% n/n-1
D	F	011 - Charges à caractère général	1 192 615.33 €	1 181 373.06 €	0.95%
D	F	60611 - Eau et assainissement	20 723.47 €	26 271.32 €	-21.12%
D	F	60612 - Énergie - Électricité	86 512.58 €	135 848.05 €	-36.32%
D	F	60621 - Combustibles	11 351.68 €	7 313.63 €	55.21%
D	F	60622 - Carburants	15 687.52 €	20 589.20 €	-23.81%
D	F	60623 - Alimentation	7 330.58 €	9 515.25 €	-22.96%
D	F	60631 - Fournitures d'entretien	11 240.68 €	7 507.07 €	49.73%
D	F	60632 - Fournitures de petit équipement	42 216.47 €	54 194.17 €	-22.10%
D	F	60633 - Fournitures de voiries	13 199.67 €	19 480.44 €	-32.24%
D	F	60636 - Vêtements de travail	7 819.57 €	9 431.89 €	-17.09%
D	F	6064 - Fournitures administratives	19 123.52 €	18 488.87 €	3.43%
D	F	6065 - Livres	4 270.69 €	7 582.46 €	-43.68%
D	F	6067 - Fournitures scolaires	21 072.48 €	20 281.77 €	3.90%
D	F	6068 - autres matières et fournitures	4 121.84 €	6 335.51 €	-34.94%
D	F	611 - Contrats de prestations de services	358 231.72 €	307 087.44 €	16.65%
D	F	613 - Locations	55 241.58 €	30 671.40 €	80.11%
D	F	61521 - Entretien terrains	6 050.24 €	15.46 €	
D	F	615221 - Entretien et réparations	21 851.69 €	23 146.25 €	-5.59%
D	F	615228 - Entretien et réparation	18 842.08 €	17 133.68 €	9.97%
D	F	615231 - Entretien et réparations voiries	21 811.10 €	36 157.77 €	-39.68%
D	F	615232 - Entretien et réparations réseaux	8 840.44 €	33 270.34 €	-73.43%
D	F	61524 - Entretien bois et forêts	7 664.60 €	7 428.20 €	3.18%
D	F	61551 - Matériel roulant	24 540.03 €	42 009.48 €	-41.58%
D	F	61558 - Autres biens mobiliers	1 707.96 €	2 824.32 €	-39.53%
D	F	6156 - Maintenance	81 953.55 €	70 416.89 €	16.38%
D	F	6161 - Primes assurances multirisques	20 246.36 €	16 095.40 €	25.79%
D	F	6168 - Autres primes d'assurance	10 663.96 €	11 116.39 €	-4.07%
D	F	618 - Divers services extérieurs	15 789.17 €	10 592.08 €	49.07%
D	F	622 - Rémunérations d'intermédiaires	52 122.85 €	48 858.77 €	6.68%
D	F	623 - Publicité, publications, relations publiques	98 945.04 €	63 387.96 €	56.09%
D	F	624 - Transport de biens et collectifs	2 455.00 €	3 121.00 €	-21.34%
D	F	625 - Déplacements et missions	1 219.60 €	1 053.49 €	15.77%
D	F	626 - Frais postaux et télécommunications	26 490.39 €	22 577.91 €	17.33%
D	F	627 - Services bancaires et assimilés	76.74 €	146.38 €	-47.57%
D	F	6281 - Concours divers (cotisations...)	11 385.21 €	10 620.90 €	7.20%
D	F	6283 - Frais nettoyage des locaux	33 370.95 €	26 018.50 €	28.26%
D	F	62876 - Remboursements de frais au GFP	1 050.00 €		
D	F	6288 - Autres services extérieurs	28 274.56 €	30 414.66 €	-7.04%
D	F	635 - Autres impôts et taxes (impôts)	13 082.00 €	18 331.00 €	-28.63%
D	F	637 - Autres impôts (autres organismes)	6 037.76 €	6 037.76 €	

#### Chapitre 11 Charges à caractère général

Les charges à caractère général sont stables par rapport à l'exercice 2024.

Concernant les fluides :

- La consommation d'eau (60611) a baissé de 21,12 % ;
- L'électricité (60612) est en baisse de 36,32 % cependant l'ancien titulaire du marché n'avait pas procédé aux facturations du 2<sup>ème</sup> semestre ;
- Les combustibles (60621) ont augmenté de près de 55,21 % (les locaux concernés sont l'école maternelle, le gymnase et le presbytère) ;
- Les dépenses liées aux carburants baissent de 23,81 %.

- Les contrats d'assurances de manière globale ont augmenté d'environ 20,00 %.
- Les contrats et prestations de services affichent une hausse de 16,65 %.

A contrario certaines charges à caractère général connaissent de forte hausse :

- Les fournitures d'entretien (60631 de 49,73 % ;
- Les locations (613) de 80,11 %. Augmentation à relativiser car beaucoup d'interventions ont été menées par les services techniques, sans avoir recours à des entreprises extérieures.
- Les relations publiques et festivité (623) de 56,09 %. Hausse à relativiser car la commune a pris en charge la majorité des festivités qui auraient dû être organisée par le comité de fêtes qui a été dissous.

➤ *Synthèse des autres charges*

			2025	2024	% n/n-1
D	F	<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>	<b>191 834.79 €</b>	<b>337 461.03 €</b>	<b>-43.15%</b>
D	F	65133 - Secours d'urgence	1 500.00 €		
D	F	65188 -Autres	500.00 €		
D	F	65311 - Indemnités de fonction (élus)	80 768.21 €	84 042.24 €	-3.90%
D	F	65312 - Frais de mission et de déplacements (élus)	- €		
D	F	65313 - Cotisations de retraite	3 392.39 €	3 529.92 €	-3.90%
D	F	65314 - Cotisations de sécurité sociale - part élus	7 262.28 €	7 262.28 €	0.00%
D	F	653172 - Cotisations fonds financement allocation	161.54 €		
D	F	6541 - Créances admises en non-valeur	1 063.05 €		
D	F	65568 - Autres contributions	13 632.58 €	72 672.96 €	-81.24%
D	F	6558 - Autres contributions obligatoires	2 968.85 €		
D	F	657363 -Subventions fonctionnement CCAS	15 000.00 €	60 000.00 €	
D	F	65741 - Subventions de fonctionnement	76.00 €	1 652.00 €	-95.40%
D	F	65748 - Subventions de fonctionnement	38 515.00 €	87 391.00 €	-55.93%
D	F	65818 - Autres redevances pour concessions		1 983.44 €	
D	F	65888 - Autres charges diverses de gestion	26 994.89 €	18 927.19 €	42.62%
D	F	<b>66 - Charges financières</b>	<b>67 424.36 €</b>	<b>74 626.01 €</b>	<b>-9.65%</b>
D	F	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	57 802.20 €	57 406.83 €	0.69%
D	F	6688 - Autres charges financières	9 622.16 €	17 219.18 €	-44.12%
D	F	<b>67 - Charges exceptionnelles</b>	<b>5 284.32 €</b>	<b>138 814.01 €</b>	<b>-96.19%</b>
D	F	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 284.32 €	138 814.01 €	-96.19%

### Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

- Les indemnités de fonction ainsi que les cotisations s'y rapportant sont stables.
- La baisse des subventions de fonctionnement (65748) est justifiée par la dissolution de l'association Les 4 saisons.
- La baisse des autres contributions (65568) se justifie par une baisse des dépenses liées aux opérations menées par Territoire d'Energie.

### Chapitre 66 Charges financières

- Les intérêts réglés à l'échéance (66111) sont conformes aux différents tableaux d'amortissement des prêts contractés.
- La baisse des autres charges financières (6688) correspondant aux intérêts liés à l'utilisation d'une partie de la ligne de trésorerie.

➤ Synthèse des charges de personnel

			2025	2024	% n/n-1
D	F	012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 221 415.07 €	2 164 264.41 €	2.64%
D	F	6218 - Autre personnel extérieur	13 666.76 €	13 720.59 €	-0.39%
D	F	633 - Impôts, taxes et vers.ass./rémunérations	31 603.71 €	30 252.31 €	4.47%
D	F	6411 - Personnel titulaire	1 382 153.66 €	1 385 042.94 €	-0.21%
D	F	6413 - Personnel non titulaire	86 912.32 €	78 334.29 €	10.95%
D	F	6414 - Personnel rémunéré à la vacation	2 344.88 €		
D	F	6415 -Congés payés	13.76 €	2.56 €	437.50%
D	F	6450 - Charges de sécurité sociale	623 445.64 €	576 608.37 €	8.12%
D	F	6470 - Autres charges sociales	67 912.34 €	70 805.27 €	-4.09%
D	F	648 - Autres charges de personnel	13 362.00 €	9 498.08 €	40.68%

### Chapitre 012 Charges de personnel

Les charges de personnel sont globalement stables par rapport à l'exercice 2024.

L'augmentation est due :

- À l'effet GVT (glissement, vieillissement, technicité)
- Aux promotions de certains agents qui passent de la catégorie C à la catégorie B

Néanmoins le coût des remplacements dus aux maladies, congés s'élève à 41 330.89 euros pour l'année 2025.

Type absence	Nombres d'heures	Coût remplacement contractuel
Maladie ordinaire et congés	2124.80	41 330.89 €

Les effectifs pourvus au sein de la commune au 31 décembre 2025 se décomposent ainsi :

- Personnel titulaire :

Filière	Catégorie			Disponibilité	Total
	A	B	C		
Administrative	2	4	7		13
Technique			22	1	23
Animation			4		4
Police municipale			2		2
Social			3		3
					0
					45

- Personnel non-titulaire

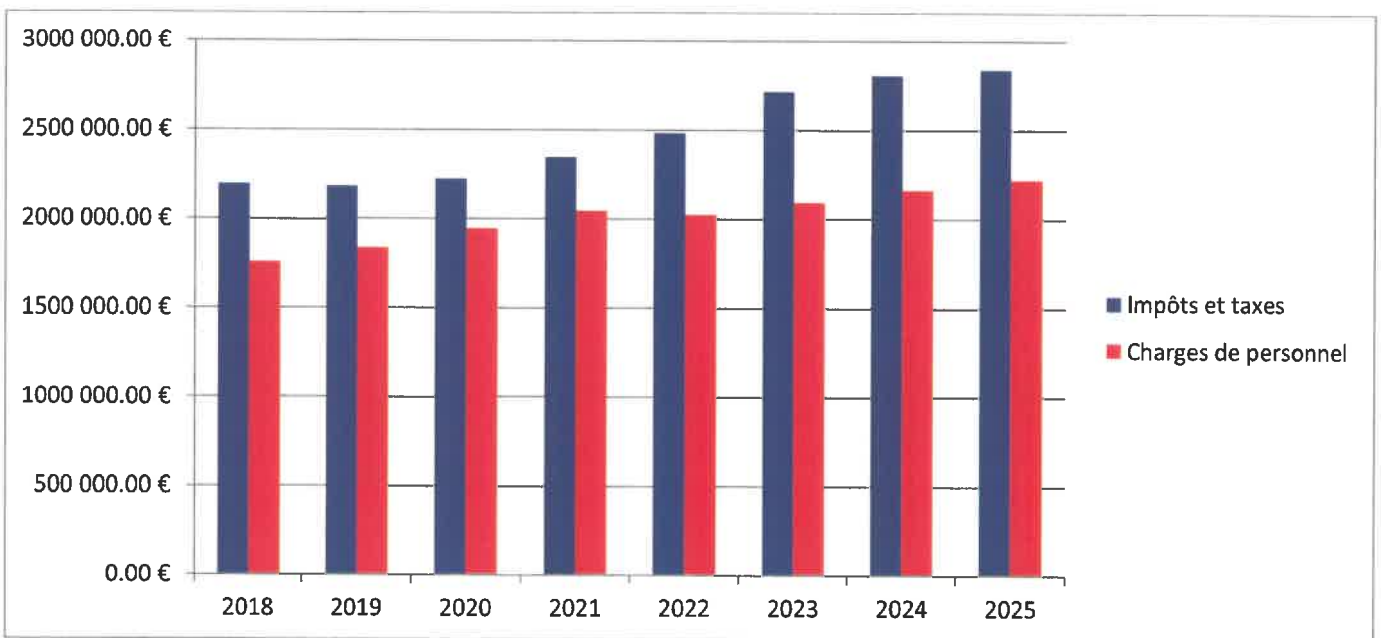
Filière	Catégorie			Total
	A	B	C	
Administrative			2	2
Technique			3	3
				5

## Écart entre les recettes fiscales et les dépenses de personnel

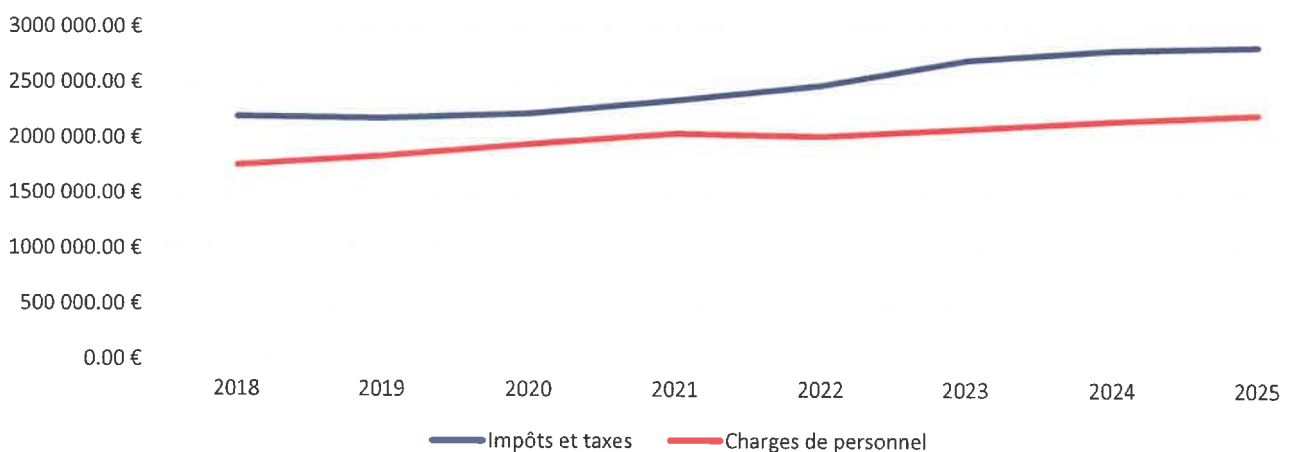
L'écart entre les recettes fiscales et les charges incompressibles représentées par les charges de personnel diminue entre 2018 et 2021. A partir de l'exercice 2021 les effectifs baissent mais néanmoins les charges de personnel augmentent en particulier à cause des revalorisations du point d'indice ainsi que l'effet glissement, vieillissement, technicité (GVT). Cependant l'écart entre les recettes fiscales et le charges de personnel augmentant chaque année depuis 2021, évitant ainsi l'effet ciseau.

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Impôts et taxes	2 195 465.40 €	2 182 056.73 €	2 224 040.41 €	2 346 015.65 €	2 482 424.58 €	2 717 014.91 €	2 807 563.38 €	2 840 558.64 €
Charges de personnel	1 756 672.21 €	1 836 032.78 €	1 946 283.63 €	2 046 329.34 €	2 024 393.15 €	2 094 272.66 €	2 164 264.41 €	2 221 415.07 €
	438 793.19 €	346 023.95 €	277 756.78 €	299 686.31 €	458 031.43 €	622 742.25 €	643 298.97 €	619 143.57 €
Effectifs	51.5	49	50	52	50	50	49	50

\*les effectifs intègrent le personnel titulaire et non titulaire.



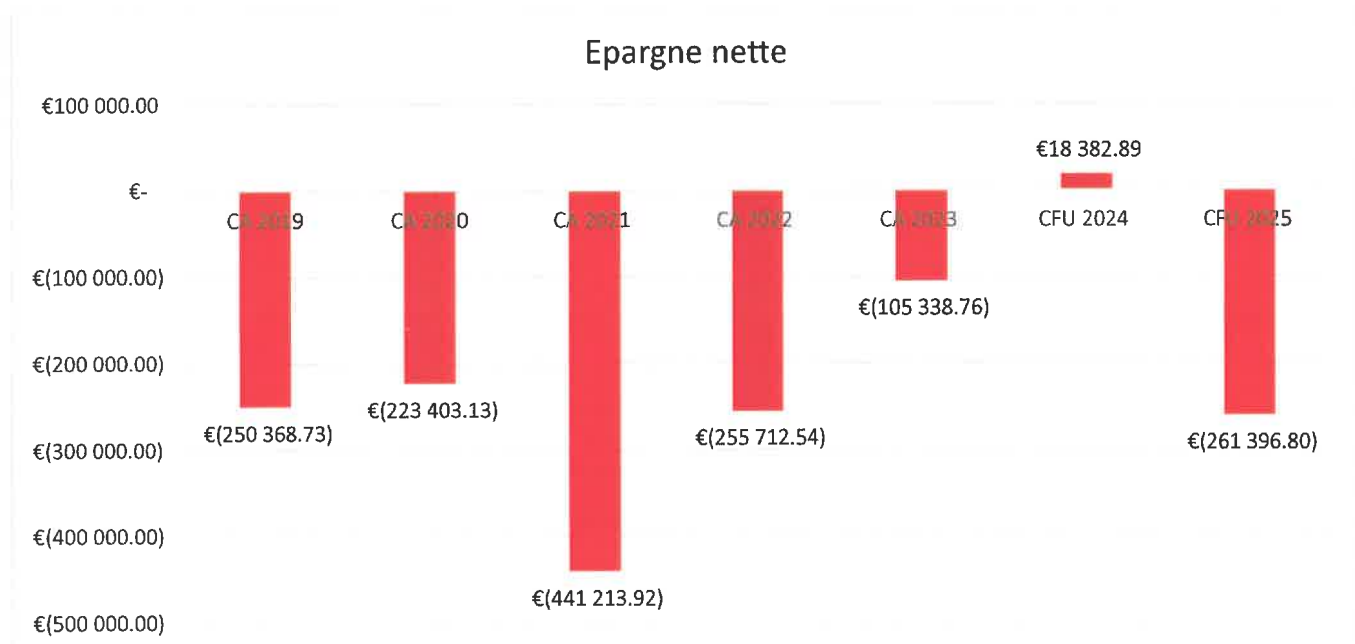
### Effet de ciseau (écart entre les recettes fiscales et les dépenses de personnel)



## 4- La capacité d'autofinancement

Pour mémoire, l'épargne nette correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette.

Libellé	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Recettes réelles de fonctionnement (a)	4 038 375.05 €	3 279 756.92 €	3 292 384.02 €	3 627 354.54 €	4 049 529.20 €	4 485 968.30 €	3 987 286.77 €
Dépenses réelles de fonctionnement (b)	3 173 214.83 €	3 242 564.77 €	3 472 312.65 €	3 623 999.77 €	3 895 800.65 €	4 201 454.18 €	3 988 446.46 €
Épargne brute (a-b)	865 160.22 €	37 192.15 €	-179 928.63 €	3 354.77 €	153 728.55 €	284 514.12 €	-1 159.69 €
Intérêts de la dette (c)	78 803.76 €	73 004.65 €	66 999.97 €	60 264.16 €	52 300.13 €	57 406.83 €	57 802.20 €
Épargne de gestion (épargne brute - c)	-68 877.20 €	-35 812.50 €	-246 928.60 €	-56 909.39 €	101 428.42 €	227 107.29 €	-58 961.89 €
Capital de la dette (d)	181 491.53 €	187 590.63 €	194 285.32 €	198 803.15 €	206 767.18 €	208 724.40 €	202 434.91 €
Épargne nette (épargne de gestion - d)	250 368.73 €	223 403.13 €	441 213.92 €	255 712.54 €	105 338.76 €	18 382.89 €	261 396.80 €



# *BESSE SUR ISSOLE*

## *Budget annexe EAU*



---

### NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

---

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Maire et au Comptable Public. Il vise à favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, à améliorer la qualité des comptes, à simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable, sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le CFU est un document commun à l'ordonnateur et au comptable public qui se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents.

## **Sommaire**

- 1- Introduction
  - Principes généraux
- 2- Recettes d'exploitation
  - Eléments d'appréciation
- 3- Dépenses d'exploitation
  - Eléments d'appréciation
- 4- Dépenses d'investissement
  - Eléments d'appréciation
- 5- Recettes d'investissement
  - Eléments d'appréciation

# 1-Introduction

A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, l'ordonnateur et le comptable public établissent conjointement un compte financier unique. Ce compte financier unique est soumis, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.

D'un point de vue comptable, le compte financier unique se présente en deux parties, une section de fonctionnement et une section d'investissement. Contrairement à un budget qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Son objectif est de dégager les résultats de l'exercice.

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la commune. L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la commune, le surplus constituant de l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus.

La section d'investissement présente les opérations d'investissements nouvelles ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres, par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la commune.

En application de l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, la loi NOTRe impose la communication aux élus d'une note de présentation brève et synthétique" du compte financier unique ; la note de synthèse reprend l'essentiel des données comptables présentées au compte financier unique en y ajoutant des éléments d'appréciation et d'analyse financière.

Le Compte financier unique de 2025 est donc comparé au compte administratif de l'année précédente.

Le compte financier unique de l'année 2025 fait ressortir les résultats de manière globale, tels que présentés et résumés ci-après :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Recettes	Prévision budgétaire totale	<b>A</b>	276 647.05 €	112 000.76 €	388 647.81 €
	Recettes réalisées (1)	<b>B</b>	277 036.03 €	74 791.68 €	351 827.71 €
	Restes à réaliser	<b>C</b>	- €	- €	- €
Dépenses	Prévision budgétaire totale	<b>D</b>	393 817.00 €	309 967.00 €	703 784.00 €
	Dépenses réalisées (1)	<b>E</b>	122 271.94 €	175 330.70 €	297 602.64 €
	Restes à réaliser	<b>F</b>	- €	- €	- €
Différence entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	<b>G= B-E</b>	154 764.09 €	- 100 539.02 €	54 225.07 €
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	<b>H</b>	117 169.95 €	197 966.24 €	315 136.19 €
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent/déficit	<b>G + H</b>	271 934.04 €	97 427.22 €	369 361.26 €
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	<b>I = C - F</b>	- €	- €	- €
Résultat cumulé	Excédent/déficit	<b>G + H + I</b>	271 934.04 €	97 427.22 €	369 361.26 €

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

**En fonctionnement**, le résultat de l'exercice fait ressortir un déficit de 100 539,02,91 € auquel s'ajoute l'excédent de N-1 de 197 966,24 € pour un résultat cumulé de clôture de 97 427.22 €.

**En investissement**, l'exercice 2025 a généré un excédent de 154 764.09 €. Avec la reprise du résultat antérieur de 117 169,95 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à 271 934.04 €.

## 2- Recettes d'exploitation

R	F	Compte	2025	2024	% n/n-1
R	F		272 757.92 €	474 358.90 €	-42.50%
R	F	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	197 966.24 €	301 608.36 €	-34.36%
R	F	013 - Atténuations de charges	- €	- €	
R	F				
R	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 950.63 €	14 533.69 €	9.75%
R	F	777 - Quote-part des subventions	15 950.63 €	14 533.69 €	9.75%
R	F	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	58 841.05 €	152 312.37 €	-61.37%
R	F	70128 -Autres taxes et redevances	58 841.05 €	111 577.07 €	-47.26%
R	F	704 - Travaux	- €	735.30 €	
R	F	70613 - Participation	- €	40 000.00 €	
R	F	74 - Dotations, subventions et participations	- €	5 903.59 €	
R	F	74 - Subventions d'exploitation	- €	5 903.59 €	
R	F	75 - Autres produits de gestion courante	- €	0.89 €	
R	F	7588 - Autres	- €	0.89 €	
R	F	77 - Produits exceptionnels	- €	- €	
R	F	771 - Produits exceptionnels			

### ➤ Eléments d'appréciation

#### Chapitre 70 Produits des services, du domaine

Les recettes des produits des services sont en baisse. Néanmoins elles correspondent à un rythme normal des encaissements des surtaxes versées par notre prestataire.

## 3- Dépenses d'exploitation

			2025	2024	% n/n-1
			175 330.70 €	140 515.63 €	
D	F	011 - Charges à caractère général	15 898.16 €	26 064.70 €	-39.01%
D	F	611- Etudes et recherches	4 590.00 €	5 028.21 €	-8.72%
D	F	61523 -Entretien, réparations réseaux	11 308.16 €	- €	
D	F	622 - Rémunérations d'intermédiaires	- €	20 336.49 €	
D	F	627 - Services bancaires		700.00 €	
D	F	012 - Charges de personnel et frais assimilés	39 719.95 €	29 817.09 €	33.21%
D	F	621- Personnel affecté par la collectivité	39 719.95 €	29 817.09 €	33.21%
D	F	014 - Atténuations de produits	- €	- €	
D	F	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 679.48 €	63 759.33 €	37.52%
D	F	678 - Autres charges exceptionnelles	12 509.78 €		
D	F	6811 - Dotations aux amort.	75 169.70 €	63 759.33 €	17.90%
D	F	65 - Autres charges de gestion courante	3 246.80 €	- €	
D	F	6583 -Déficits sur opération de gestion	3 246.80 €	- €	
D	F	66 - Charges financières	28 786.31 €	20 873.95 €	37.91%
D	F	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	26 614.06 €	20 873.95 €	27.50%
D	F	66112 - Rattachement des ICNE	2 172.25 €		
D	F	67 - Charges exceptionnelles	- €	0.56 €	
D	F	673 - Titres annulés (sur exercices antérieurs)	- €	0.56 €	

## Chapitre 11 Charges à caractère général

Les charges sont en baisse.

## Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés

Les charges de personnel évoluent chaque année du fait de l'effet Glissement, Vieillesse, Technicité (GVT). Ces charges de personnels ont souvent été minorées lors des précédents exercices, elles retrouvent à un niveau normal.

## Chapitre 66 Charges financières

Celle-ci sont en hausse et sont la traduction directe de l'emprunt contracté en 2024.

# 4- Recettes d'investissement

R	I	Compte	2025	2024	% n/n-1
R	I		394 206.30 €	591 436.33 €	-33.35%
R	I	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	117 169.95 €	42 676.65 €	
R	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 679.80 €	63 759.33 €	37.52%
R	I	2763 - Créances sur collectivités publiques	12 509.78 €		
R	I	2803 - Frais études	4 204.31 €	4 984.00 €	-15.64%
R	I	28158 - Autres	70 965.71 €	58 775.33 €	20.74%
R	I	10 - Dotations, fonds divers et réserves	135 877.03 €	135 000.35 €	
R	I	1068 - Autres réserves	135 877.03 €	135 000.35 €	0.65%
R	I	13 - Subventions d'investissement	53 479.52 €	- €	
R	I	1318 - Subvention équip. Autres tiers	53 479.52 €	- €	
R	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	- €	350 000.00 €	
R	I	1641 - Emprunts en euros	- €	350 000.00 €	

### ➤ *Éléments d'appréciation*

Les recettes d'investissements sont essentiellement constituées par les dotations aux amortissements ainsi que par le solde d'exécution reporté. L'affectation du résultat de 2024 complète les recettes.

# 5- Dépenses d'investissement

D	I	Compte	2025	2024	% n/n-1
D	I		122 271.94 €	474 266.38 €	
D	I	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 950.63 €	14 533.69 €	9.75%
D	I	13918 - Subventions transférables autres tiers	15 950.63 €	14 533.69 €	9.75%
D	I	20 - Immobilisations incorporelles	10 000.00 €	- €	
D	I	203 - Frais d'études	10 000.00 €	- €	
D	I	21 - Immobilisations corporelles	49 821.90 €	418 845.06 €	-88.10%
D	I	2156 - Matériel spécifique exploitation	- €	- €	
D	I	2158 - Autres	49 821.90 €	418 845.06 €	-88.10%
D	I	23 - Immobilisations en cours	- €	- €	
D	I	2315 - Installations, matériel et outillage			
D	I	16 - Emprunts et dettes assimilées	46 499.41 €	40 887.63 €	13.72%
D	I	1641 - Emprunts en euros	46 499.41 €	40 887.63 €	13.72%

➤ *Éléments d'appréciation*

Les dépenses d'investissement sont constituées par les éléments suivants :

**Chapitre 040 Opérations d'ordre**

Ce sont les dépenses liées aux amortissements des subventions reçues.

**Chapitre 21 Immobilisations corporelles**

Elles correspondent aux opérations ci-dessous :

- Création d'un maillage de secours ;
- Changement des canalisations impasse du Lacqué
- 

**Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilées**

Cela concerne les remboursements en capital des emprunts souscrits.



# BESSE SUR ISSOLE



---

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026

---

La loi NOTRe du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales. Notamment l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le sommaire de cette note de présentation est le suivant.

- 1- Le contexte
- 2- Le budget primitif
  - La section de fonctionnement
    - ✓ Les dépenses
    - ✓ Les recettes
    - ✓ Les éléments d'appréciation
  - La section d'investissement
    - ✓ Les dépenses
    - ✓ Les recettes
    - ✓ Les éléments d'appréciation
- 3- Les principaux ratios
  - Ratios communaux obligatoires
  - Evolution des taux d'imposition
  - Epargne nette

# 1- Contexte

Il convient de préciser que le budget primitif est établi après le vote du compte administratif ce qui implique donc que le résultat 2025 est affecté ou reporté en fonction des besoins.

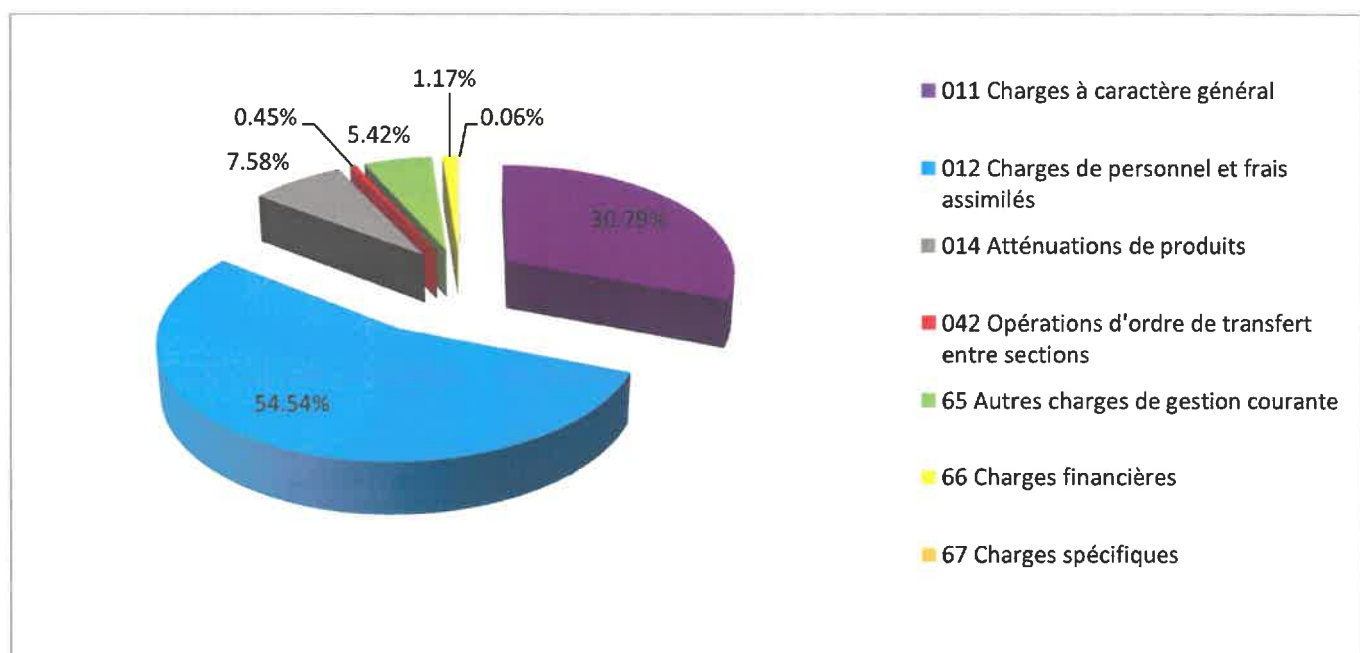
FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Chapitre	Prévision	Libellé	Chapitre	Prévision
Charges à caractère général	011	1 240 961.00 €	Atténuations de charges	013	30 000.00 €
Charges de personnel	012	2 198 500.00 €	Produits services, domaine	70	251 500.00 €
Atténuation de produits	014	305 599.00 €	Impôts et taxes	73	469 000.00 €
Autres charges gestion courantes (a)	65	218 400.00 €	Fiscalité locale	731	2 372 100.00 €
<b>Total dépenses gestion des services</b>		<b>3 950 460.00 €</b>	Dotations et participations	74	602 160.00 €
Charges financières (b)	66	47 000.00 €	Autres produits gestion courantes	75	298 000.00 €
Charges spécifiques (c)	67	2 500.00 €	<b>Total des recettes de gestion courantes (a)</b>		<b>4 009 760.00 €</b>
<b>Total dépenses réelles</b>		<b>3 999 960.00 €</b>	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement a+b=c</b>		<b>4 009 760.00 €</b>
Opérations ordre	042	18 000.00 €	Opérations ordre	042	8 200.00 €
<b>Total dépenses ordre de fonctionnement (d)</b>		<b>18 000.00 €</b>	<b>Total recettes ordre de fonctionnement (d)</b>		<b>8 200.00 €</b>
			<b>Excédent reporté</b>	<b>002</b>	<b>- €</b>
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>4 030 960.00 €</b>	<b>Total (c+d)</b>		<b>4 030 960.00 €</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Chapitre	Prévision	Libellé	Chapitre	Prévision
Immobilisation incorporelles	20	40 000.00 €	Subventions d'investissement	13	81 825.00 €
Total des opérations d'équipements		263 877.58 €			
<b>Total dépenses équipement</b>		<b>303 877.58 €</b>	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>81 825.00 €</b>
Emprunts et dettes	16	185 000.00 €	Dotations, fonds et réserve	10	128 984.00 €
		- €	Cautionnements reçus	165	5 000.00 €
			Produits des cessions d'immobilisations	024	383 000.00 €
<b>Total dépenses financières</b>		<b>185 000.00 €</b>	<b>Total des recettes financières</b>		<b>516 984.00 €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>488 877.58 €</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>598 809.00 €</b>
			Opérations ordre	040	18 000.00 €
Opérations ordre	040	8 200.00 €	Virement de la section de fonctionnement	021	
<b>Total dépenses ordre d'investissement</b>		<b>8 200.00 €</b>	<b>Total recettes ordre d'investissement</b>		<b>18 000.00 €</b>
<b>Déficit reporté</b>		<b>119 731.42 €</b>	<b>Excédent reporté</b>	<b>001</b>	
<b>Total</b>		<b>616 809.00 €</b>	<b>Total</b>		<b>616 809.00 €</b>

## 2- Le budget primitif

### La section de fonctionnement

#### Les dépenses

Compte	Libellé	Primitif et report	Primitif n-1	Evolution n/n-1
<b>F</b>	<b> FONCTIONNEMENT</b>			
<b>D</b>	<b> DEPENSE</b>	<b>4 030 960.00 €</b>	<b>4 246 973.00 €</b>	<b>-5.09%</b>
011	Charges à caractère général	1 240 961.00 €	1 210 643.00 €	2.50 %
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 198 500.00 €	2 200 000.00 €	-0.07%
014	Atténuations de produits	305 599.00 €	309 599.00 €	-1.29%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 000.00 €	18 150.00 €	-0.83%
65	Autres charges de gestion courante	213 400.00 €	304 349.00 €	-29.88%
66	Charges financières	47 000.00 €	78 000.00 €	-39.74%
67	Charges spécifiques	2 500.00 €	5 500.00 €	-54.55%
023	Virement à la section d'investissement		120 732.00 €	



Globalement, les prévisions budgétaires sont en baisse par rapport aux prévisions 2025 (- 5,39 %). Les charges de fonctionnement à caractère général sont quasiment stables (+1,84 %). Tous les autres chapitres ont été réduits afin de continuer à optimiser et réduire le coût de fonctionnement de la commune.

**Les charges à caractère général (011)** sont quasi stables avec une variation de +2,50 %. Cependant les éléments ci-dessous sont à prendre en considération :

- Les fluides sont en hausse à nouveau. C'est la conséquence directe du changement de fournisseur d'énergie qui a décalé une partie de la facturation de 2025 sur 2026.
- Le coût des assurances augmente encore cette année.

**Les charges de personnel (012)** sont en baisse par rapport à l'exercice précédent à l'exercice précédent.

Les effectifs continuent de baisser, aucun recrutement n'est prévu sur l'exercice 2026 et ils se répartissent comme suit :

- **Personnel titulaire :**

Filière	Catégorie				Disponibilité	Total
	A	B	C			
Administrative	2	4	9			15
Technique			21		1	22
Animation			4			4
Police municipale			2			2
Social			3			3
Médico-social		1				1
						47

- **Personnel non-titulaire**

Filière	Catégorie			Total
	A	B	C	
Administrative			1	1
Technique			3	3
				4

Ces dépenses de personnel prennent en compte l'effet GVT (Glissement, Vieillesse, Technicité), c'est-à-dire les changements éventuels de grade ou de catégorie ainsi que la prise en compte de l'ancienneté.

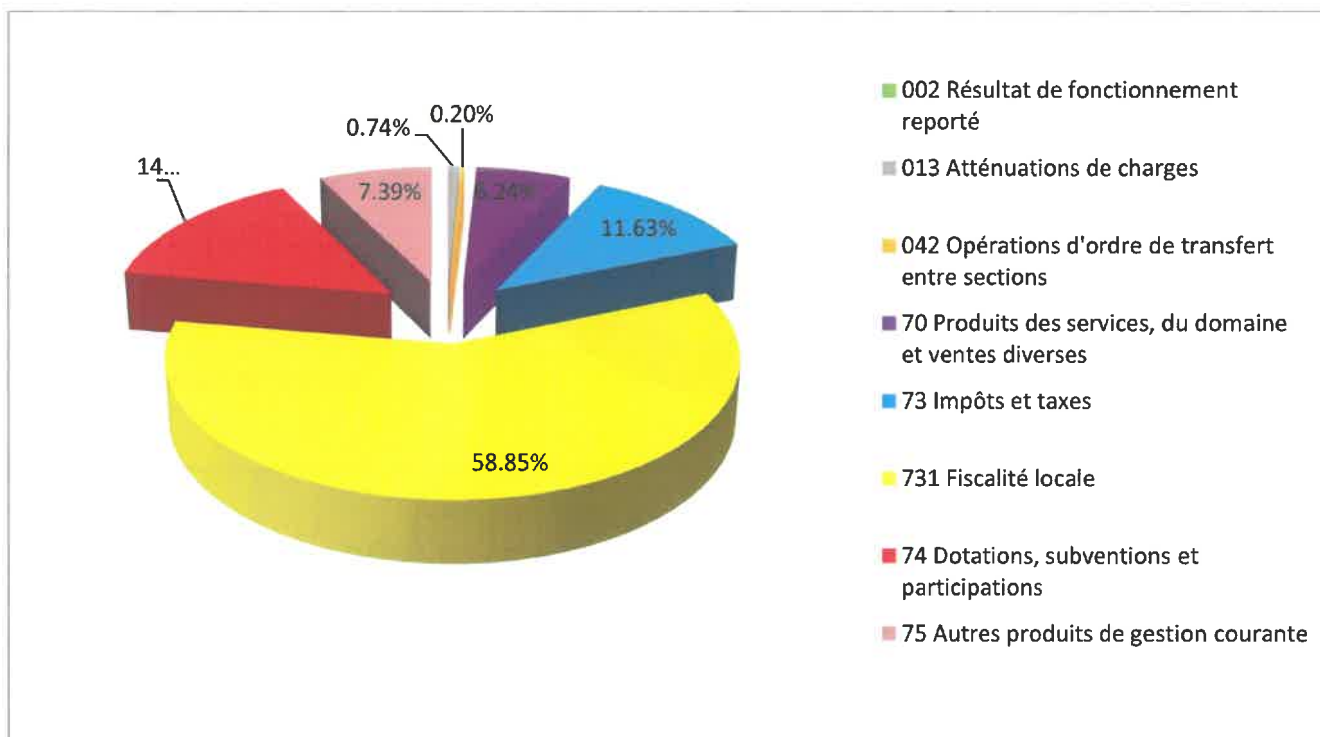
**Les autres charges de gestion courantes (65)** sont en baisse et intègre entre autres les subventions aux associations ou encore les indemnités versées aux élus.

**Les charges financières (66)** sont en baisse et correspondent aux règlements des intérêts des différents emprunts contractés.

**Les charges spécifiques (67)** sont en baisse et intègrent les éventuelles annulations de titres émis sur les exercices précédents ainsi que les prévisions des admissions en non-valeur.

*Les recettes*

Compte	Libellé	Primitif et report	Primitif n-1	Evolution n/n-1
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>4 030 960.00 €</b>	<b>4 246 973.00 €</b>	<b>-5.09%</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté		110 087.32 €	
013	Atténuations de charges	30 000.00 €	20 000.00 €	50.00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 200.00 €	8 200.00 €	0.00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	251 500.00 €	274 000.00 €	-8.21%
73	Impôts et taxes	469 000.00 €	384 000.00 €	22.14%
731	Fiscalité locale	2 372 100.00 €	2 451 485.00 €	-3.24%
74	Dotations, subventions et participations	602 160.00 €	604 200.00 €	-0.34%
75	Autres produits de gestion courante	298 000.00 €	395 000.00 €	-24.56%
76	Produits financiers	- €	0.68 €	



**Les atténuations de charges (013)** sont en hausse et se justifient par la prise en compte des remboursements liés à l'assurance statutaire concernant les congés longues durées ou congés longues maladies.

**Les opérations d'ordre de transfert entre sections (042)** représentent les subventions amortissables.

**Les produits des services (70)** sont en légère baisse. Les recettes liées aux facturations ALSH, périscolaire ou garderie subissent une baisse.

**La prévision des impôts et taxes (73)** est en hausse et s'explique par les recettes des taxes intérieures sur la consommation finale d'électricité (TICFE) qui étaient imputées auparavant au chapitre 731 et englobe l'attribution de compensation, la dotation de solidarité communautaire ainsi que le fonds départemental des DMTO.

**La prévision de la fiscalité locale (731)** est en légère baisse et tient compte des estimations faites durant le vote de la Loi de Finances en ce qui concerne la revalorisation des bases fiscales.

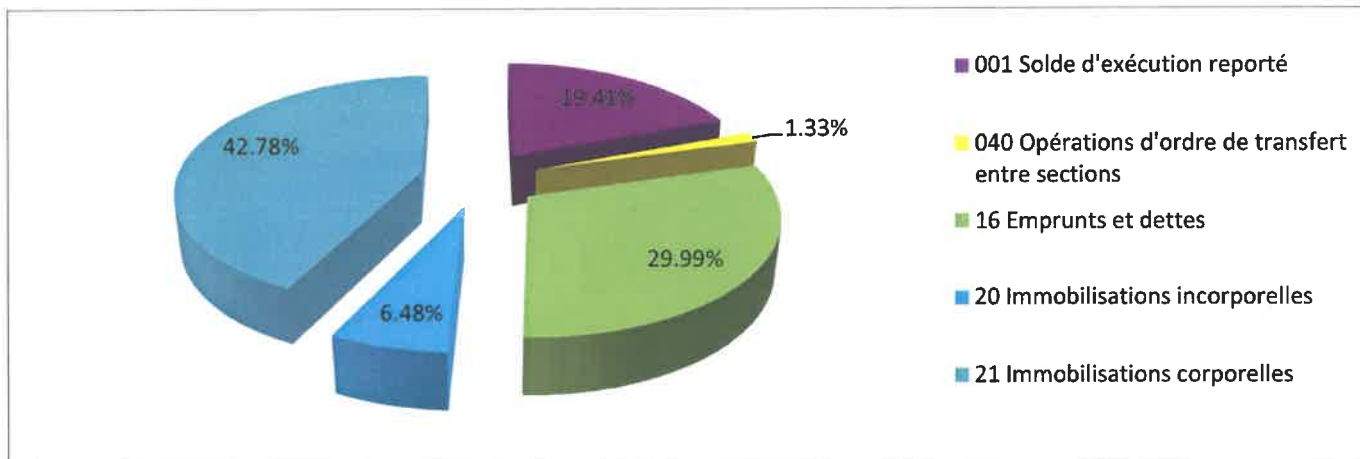
**Les dotations, subventions et participations (74)** sont en baisse légère. Les dotations de l'Etat évoluent peu ou prou.

**Les autres produits de gestion courante (75)** sont en baisse et concernent les revenus des locations immobilière ainsi que les loyers perçus par le camping.

## La section d'investissement

### Les dépenses

Compte	Libellé	Primitif et report	Primitif n-1	Evolution n/n-1
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>616 809.00 €</b>	<b>417 775.00 €</b>	
001	Solde d'exécution reporté	119 731.42 €		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 200.00 €	8 200.00 €	0.00%
16	Emprunts et dettes	185 000.00 €	214 000.00 €	-13.55%
20	Immobilisations incorporelles	40 000.00 €	43 820.00 €	-8.72%
21	Immobilisations corporelles	263 877.58 €	131 699.25 €	100.36%

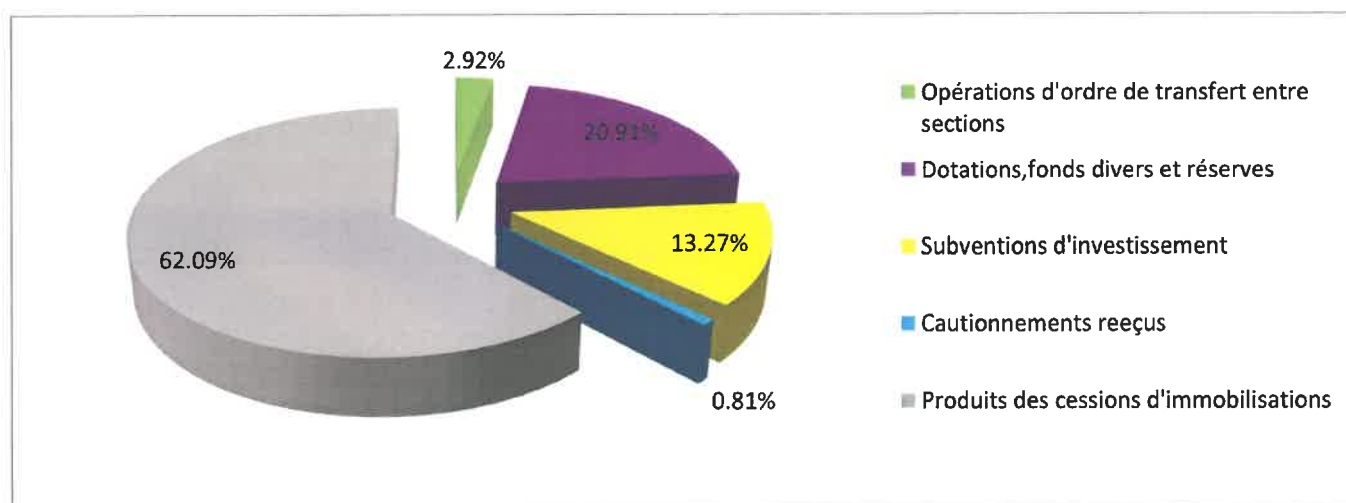


Les principales dépenses d'équipement ou études envisagées sont :

- Achat de matériels et outillages pour les services techniques.
- Révision du Plan Local d'Urbanisme.
- Réfections des chemins communaux.
- Etude de valorisation du lac.
- Changements d'équipements informatiques à l'école élémentaire.
- Opération de sécurisation des roches instables.

#### Les recettes

Compte	Libellé	Primitif et report	Primitif n-1	Evolution n/n-1
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>616 809.00 €</b>	<b>297 043.00 €</b>	
001	Solde d'exécution reporté		125 692.75 €	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	18 000.00 €	18 150.00 €	-0.83%
10	Dotations, fonds divers et réserves	128 984.00 €	72 000.25 €	79.14%
13	Subventions d'investissement	81 825.00 €	26 200.00 €	212.31%
165	Cautionnements reçus	5 000.00 €	5 000.00 €	0.00%
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	<b>383 000.00 €</b>	<b>50 000.00 €</b>	<b>666.00%</b>



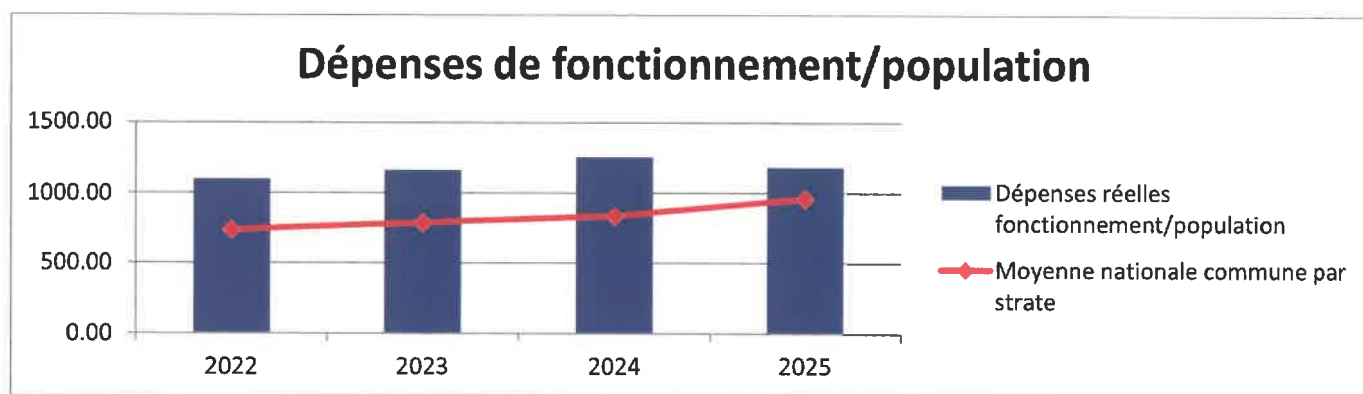
Ces dépenses d'équipement ou études seront financées par :

- Des dotations aux amortissements.
- Les subventions auprès des acteurs locaux (Département, Région, EPCI).
- Le produit des cessions d'immobilisations.
- Les dotations fonds propres (recettes FCTVA et les excédents de fonctionnement capitalisés).

### 3-Les principaux ratios communaux

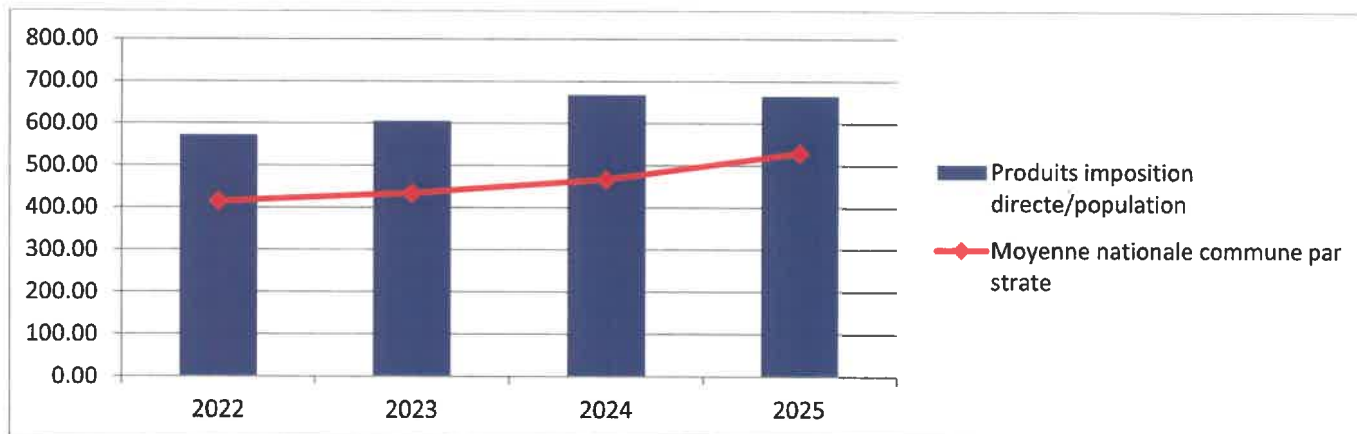
*Les dépenses réelles de fonctionnement /population (Ratio 1) en euros par habitant*

	2022	2023	2024	2025
Dépenses réelles fonctionnement/population	1095.53	1162.93	1253.13	1182.81
Moyenne nationale commune par strate	736	788	835	960



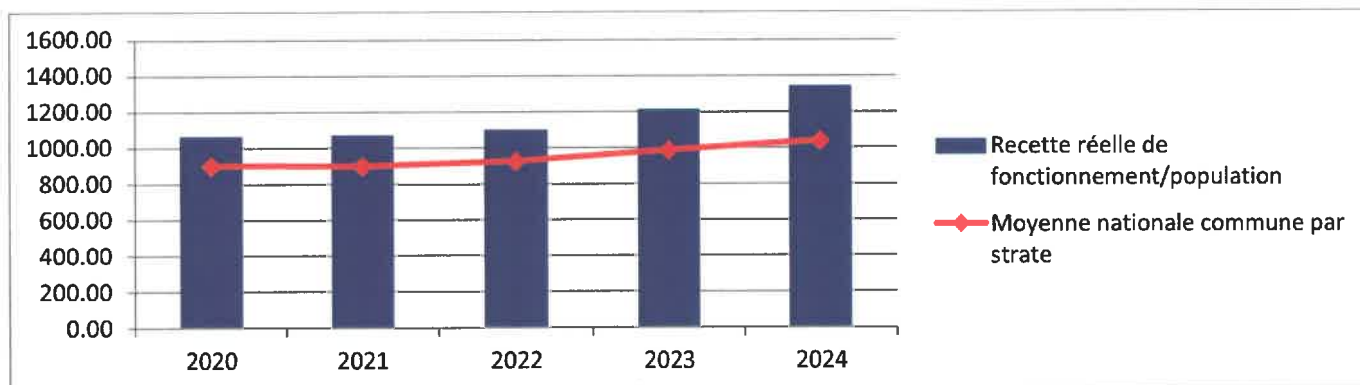
*Produits des impositions directes/population (Ratio 2) en euros par habitant*

	2022	2023	2024	2025
Produits imposition directe/population	572.70	604.93	667.69	665.07
Moyenne nationale commune par strate	415.00	434.00	467.00	529.00



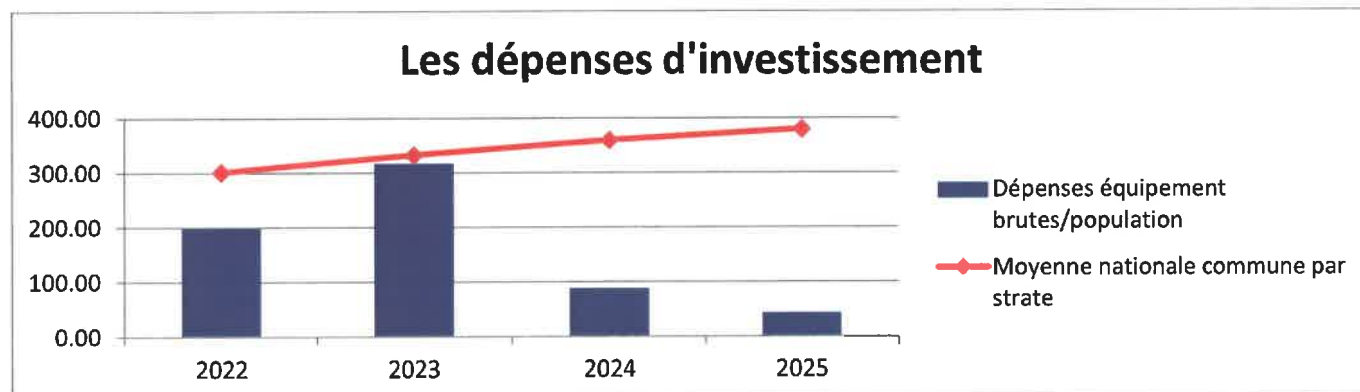
*Recettes réelles de fonctionnement/ population (Ratio 3) en euro par habitant*

	2022	2023	2024	2025
Recette réelle de fonctionnement/population	1096.54	1208.81	1339.49	1182.47
Moyenne nationale commune par strate	926	985	1039	1179



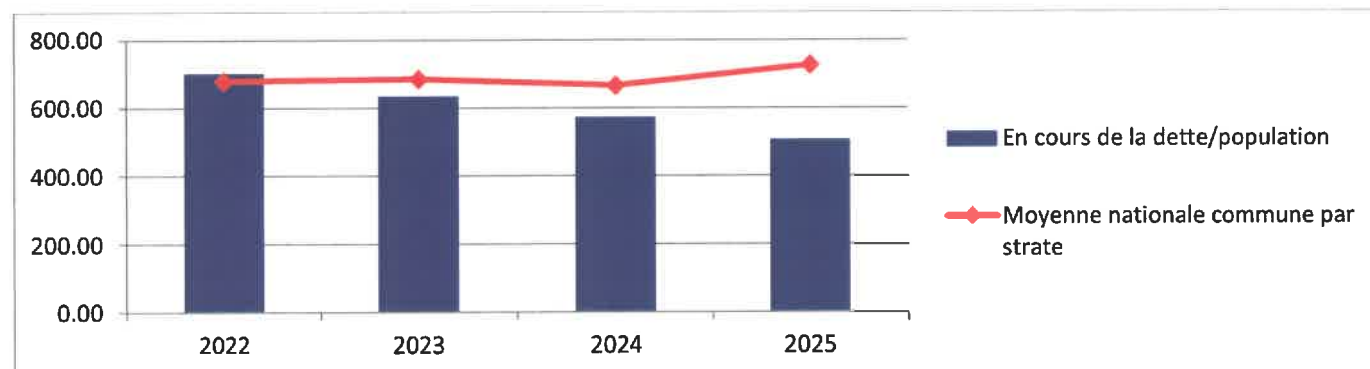
**Dépenses brutes d'équipement/ population (Ratio 4) en euro par habitant**

	2022	2023	2024	2025
Dépenses équipement brutes/population	197.21	315.06	86.56	41.37
Moyenne nationale commune par strate	301	333	360	380



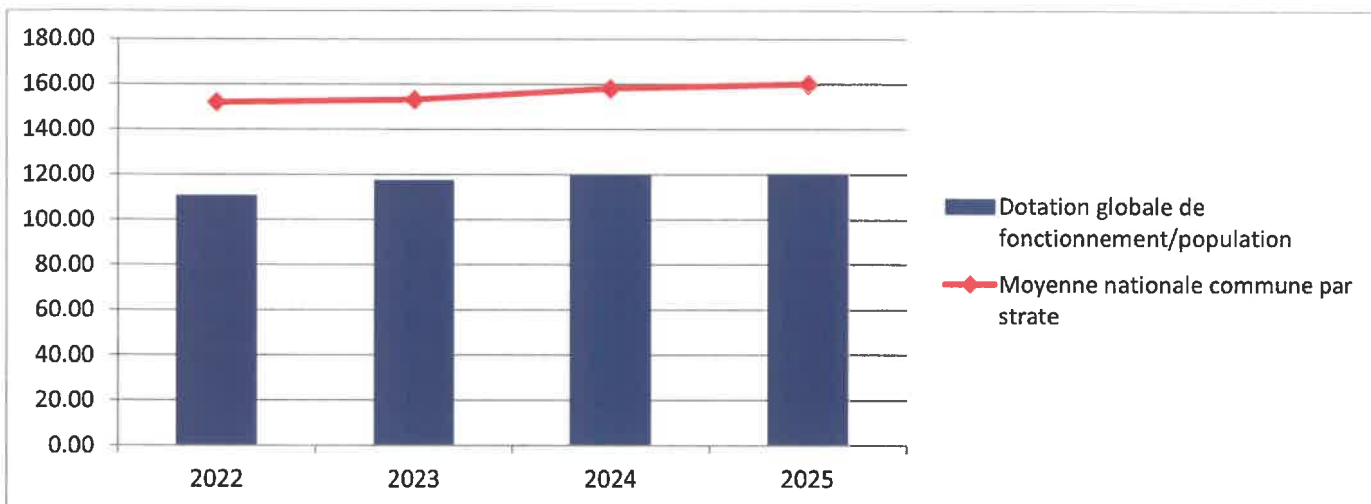
**Dettes/ population (Ratio 5) en euro par habitant**

	2022	2023	2024	2025
En cours de la dette/population	700.53	632.40	570.85	505.06
Moyenne nationale commune par strate	679	685	666	726



**Dotation globale de fonctionnement/ population (Ratio 6) en euro par habitant : représente la part de la contribution de l'Etat au fonctionnement de la collectivité.**

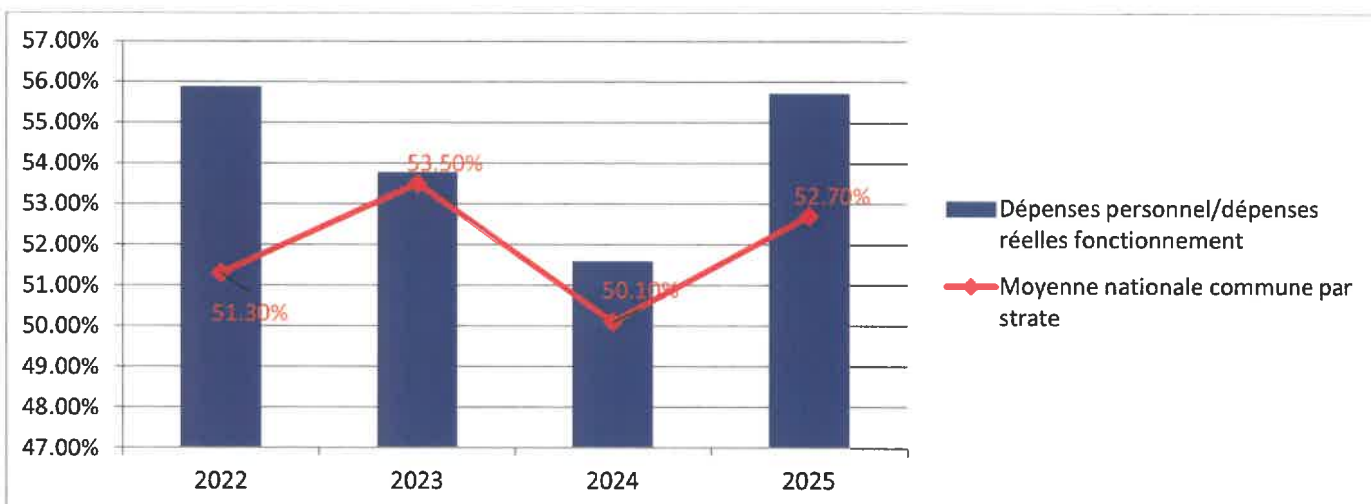
	2022	2023	2024	2025
Dotation globale de fonctionnement/population	110.39	117.06	119.51	119.96
Moyenne nationale commune par strate	152	153	158	160



**Les dépenses de personnel /dépenses réelles de fonctionnement (Ratio 7) en pourcentage**

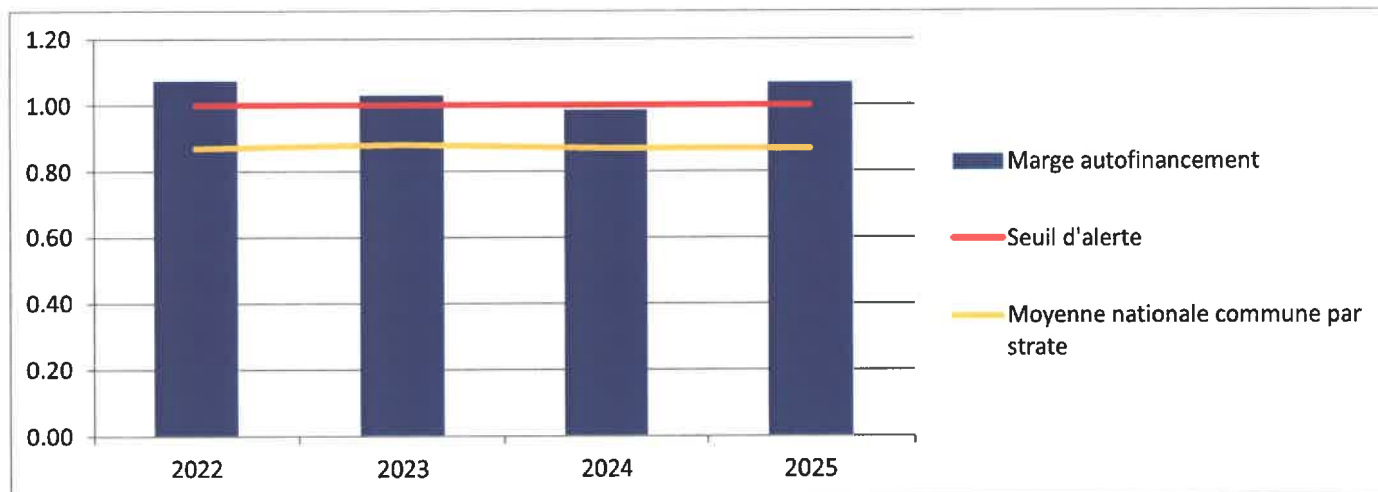
	2022	2023	2024	2025
Dépenses personnel/dépenses réelles fonctionnement	55.86%	53.76%	51.57%	55.70%
Moyenne nationale commune par strate	51.30%	53.50%	50.10%	52.70%

Mesure la charge de personnel de la collectivité ; c'est un coefficient de rigidité, car c'est la part de la dépense incompressible quelle que soit la population de la collectivité.



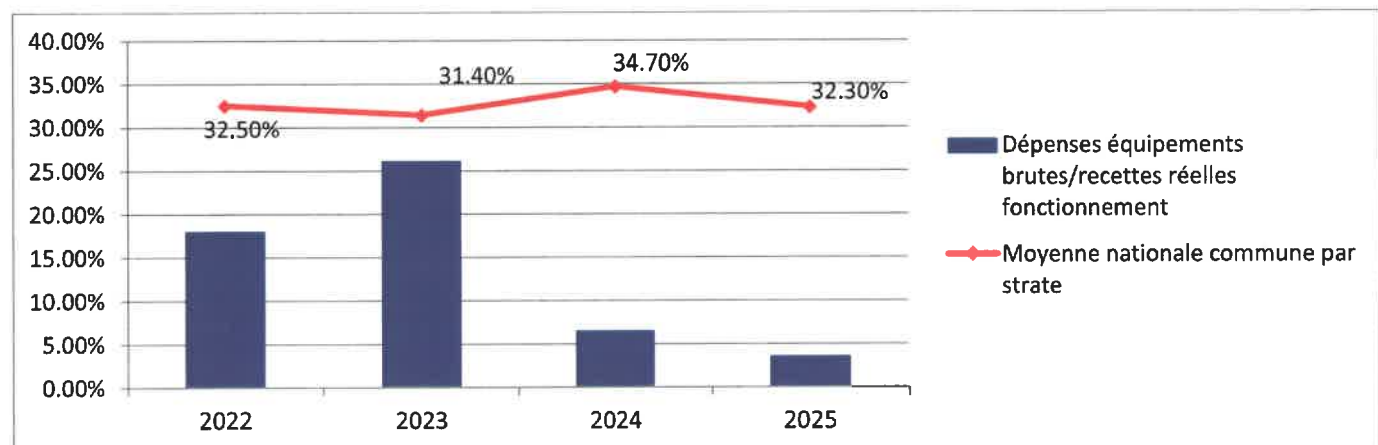
**Ratio 9 = marge d'autofinancement courant (MAC) = (DRF + remboursement de dette) / RRF** : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées ; les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100 % indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement.

	2022	2023	2024	2025
Marge autofinancement	1.07	1.03	0.98	1.07
Seuil d'alerte	1	1	1	1
Moyenne nationale commune par strate	0.87	0.88	0.87	0.87



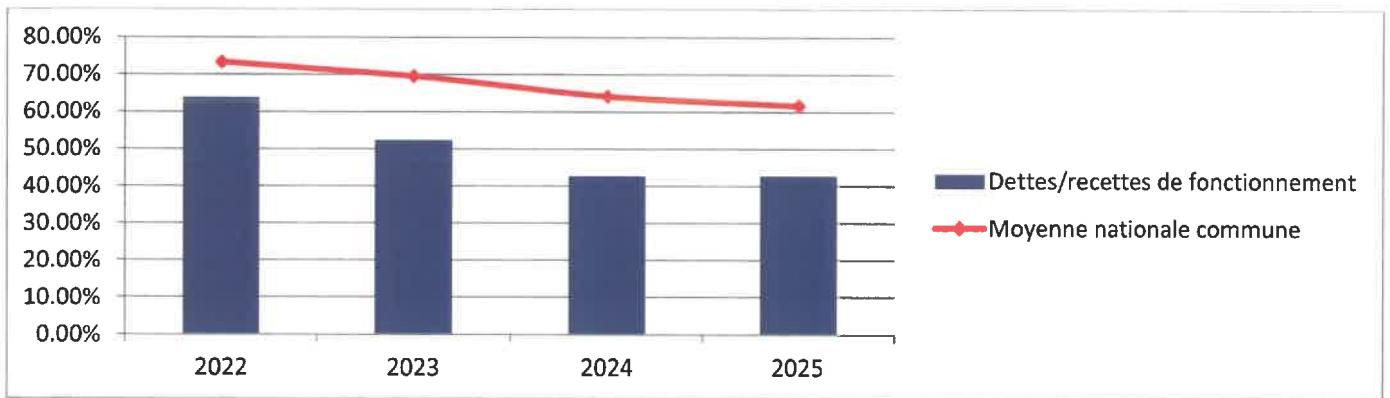
*Les dépenses brutes d'équipement/ recettes réelles de fonctionnement (Ratio 10) en pourcentage : traduit l'effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse.*

	2022	2023	2024	2025
Dépenses équipements brutes/recettes réelles fonctionnement	17.98%	26.06%	6.46%	3.50%
Moyenne nationale commune par strate	32.50%	31.40%	34.70%	32.30%



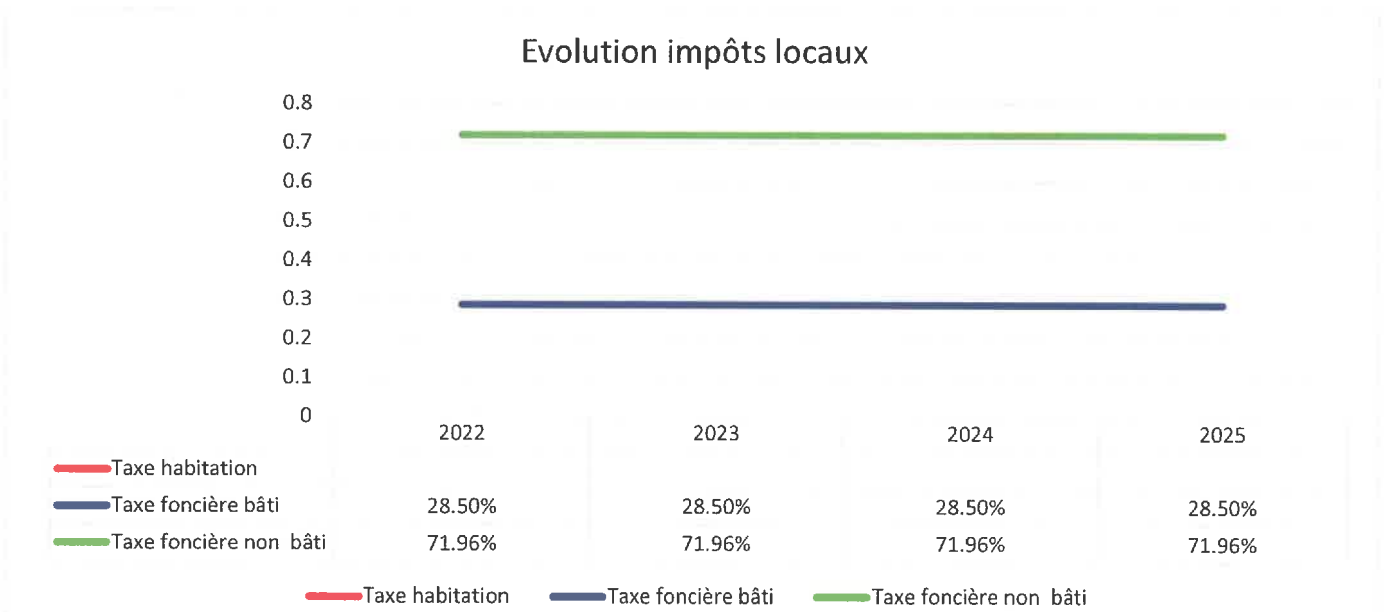
*La dette/recettes réelles de fonctionnement (Ratio 11) en pourcentage : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse.*

	2022	2023	2024	2025
Dettes/recettes de fonctionnement	63.89%	52.32%	42.62%	42.71%
Moyenne nationale commune	73.30%	69.50%	64.10%	61.60%



### Evolution des taux d'imposition

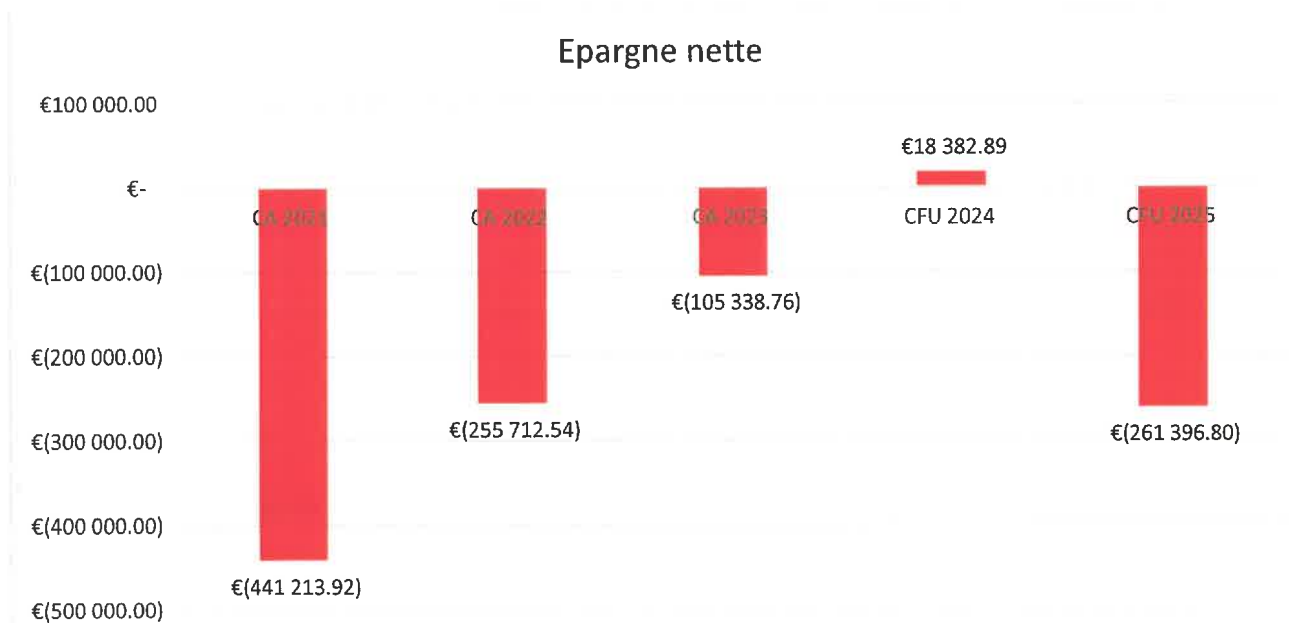
	2022	2023	2024	2025
Taxe habitation				
Taxe foncière bâti	28.50%	28.50%	28.50%	28.50%
Taxe foncière non bâti	71.96%	71.96%	71.96%	71.96%



### L'épargne nette

Elle correspond à l'épargne de gestion après déduction de l'annuité de dette, ou épargne brute après déduction des remboursements de dette. L'annuité et les remboursements sont pris hors gestion active de la dette. Elle mesure l'épargne disponible pour l'équipement brut après financement des remboursements de dette

Libellé	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CFU 2024	CFU 2025
Recettes réelles de fonctionnement (a)	3 292 384.02 €	3 627 354.54 €	4 049 529.20 €	4 485 968.30 €	3 987 286.77 €
Dépenses réelles de fonctionnement (b)	3 472 312.65 €	3 623 999.77 €	3 895 800.65 €	4 201 454.18 €	3 988 446.46 €
Épargne brute (a-b)	- 179 928.63 €	3 354.77 €	153 728.55 €	284 514.12 €	- 1 159.69 €
Intérêts de la dette ©	66 999.97 €	60 264.16 €	52 300.13 €	57 406.83 €	57 802.20 €
Épargne de gestion (épargne brute - c)	- 246 928.60 €	- 56 909.39 €	101 428.42 €	227 107.29 €	- 58 961.89 €
Capital de la dette (d)	194 285.32 €	198 803.15 €	206 767.18 €	208 724.40 €	202 434.91 €
Épargne nette (épargne de gestion -d)	- 441 213.92 €	- 255 712.54 €	- 105 338.76 €	18 382.89 €	- 261 396.80 €





# ***BESSE SUR ISSOLE***

## ***Budget Eau/Assainissement***

---

### **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

---

La loi NOTRe du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et à la responsabilité financière des collectivités locales. Notamment l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Il convient de préciser que le budget primitif est établi après le vote du compte financier unique ce qui implique donc que le résultat 2025 est affecté ou reporté en fonction des besoins.

Sur ces bases, le budget primitif pour l'exercice 2026 s'équilibre comme suit :

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Chapitre	Prévision	Libellé	Chapitre	Prévision
Charges à caractère général	011	55 428.00 €	Atténuations de charges	013	- €
Charges de personnel	012	45 000.00 €	Produits services, domaine	70	90 000.78 €
Atténuation de produits	014	- €	Impôts et taxes	73	- €
Autres charges gestion courantes	65	5 000.00 €	Subventions d'exploitation	74	5 000.00 €
<b>Total dépenses gestion des services</b>		<b>105 428.00 €</b>	Autres produits gestion courantes	75	- €
Charges financières (b)	66	28 000.00 €	<b>Total des recettes de gestion des services ('a')</b>		<b>95 000.78 €</b>
Charges exceptionnelles (b)	67	500.00 €	Produits financiers (b)	76	- €
			Produits exceptionnels (b)	77	- €
<b>Total dépenses réelles d'exploitation a+b=c</b>		<b>133 928.00 €</b>	<b>Total des recettes réelles d'exploitation a+b=c</b>		<b>95 000.78 €</b>
Virement à la section d'investissement	023	- €	Opérations ordre	042	16 500.00 €
Opérations ordre	042	75 000.00 €			
<b>Total dépenses ordre de fonctionnement (d)</b>		<b>75 000.00 €</b>	<b>Total recettes ordre de fonctionnement (d)</b>		<b>16 500.00 €</b>
			<b>Excédent reporté</b>	<b>002</b>	<b>97 427.22 €</b>
<b>Total (c+d)</b>		<b>208 928.00 €</b>	<b>Total (c+d)</b>		<b>208 928.00 €</b>
INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
Libellé	Chapitre	Prévision	Libellé	Chapitre	Prévision
Immobilisation incorporelles	20	47 775.60 €	Subventions d'investissement	13	52 999.96 €
Immobilisation corporelles	21	293 658.40 €	Emprunts et dettes	16	
Immobilisation en cours	23				
<b>Total dépenses équipement</b>		<b>341 434.00 €</b>			
Emprunts et dettes	16	42 000.00 €	<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>52 999.96 €</b>
			Dotations, fonds et réserve	10	
Subventions d'investissement	13	- €	Excédents de fonctionnement capitalisés	1068	
<b>Total dépenses financières</b>		<b>42 000.00 €</b>	<b>Total des recettes financières</b>		<b>- €</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>383 434.00 €</b>	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>52 999.96 €</b>
Opérations ordre	040	16 500.00 €	Opérations ordre	040	75 000.00 €
			Virement de la section de fonctionnement	021	- €
<b>Total dépenses ordre d'investissement</b>		<b>16 500.00 €</b>	<b>Total recettes ordre d'investissement</b>		<b>75 000.00 €</b>
			<b>Excédent reporté</b>	<b>001</b>	<b>271 934.04 €</b>
<b>Total</b>		<b>399 934.00 €</b>	<b>Total</b>		<b>399 934.00 €</b>

## I- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Compte	Libellé	Primitif et report	Primitif n-1	Evolution n/n-1
<b>F</b>	<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>208 928.00 €</b>	<b>294 967.00 €</b>	
011	Charges à caractère général	55 428.00 €	147 296.98 €	-62.37%
012	Charges de personnel et frais assimilés	45 000.00 €	40 000.00 €	12.50%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000.00 €	75 170.02 €	-0.23%
65	Autres charges de gestion courante	5 000.00 €	5 000.00 €	0.00%
66	Charges financières	28 000.00 €	27 000.00 €	3.70%
67	Charges exceptionnelles	500.00 €	500.00 €	0.00%

### Eléments d'appréciation

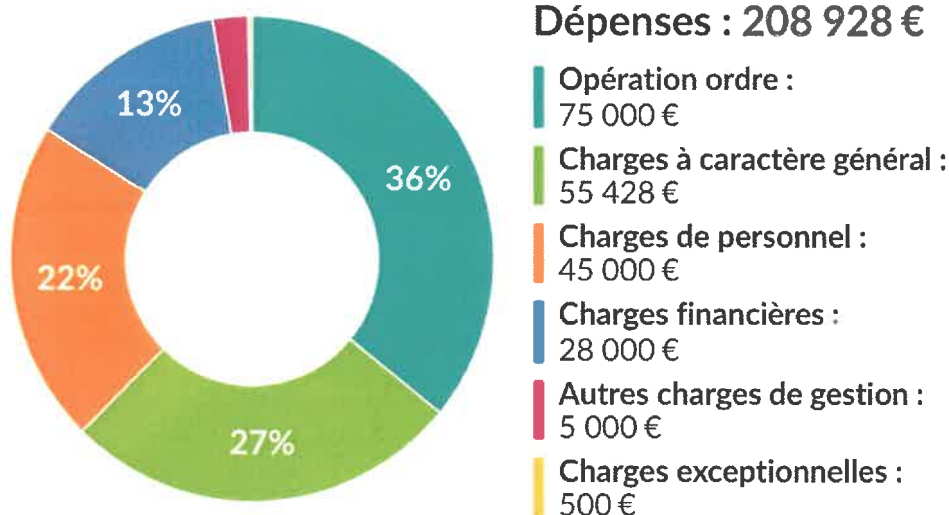
Le budget primitif connaît une diminution par rapport à l'exercice 2025.

**Les charges à caractère général (011)** sont en baisse. Certaines dépenses de fonctionnement concernant les articles 611 (sous-traitance générale) ont été baissées ainsi que les dépenses prévues pour l'entretien et la réparation des réseaux.

**Les charges de personnel (012)** correspondent aux remboursements du personnel mis à disposition par le budget principal. La hausse suit les évolutions dues à l'effet glissement, vieillissement, technicité (GVT).

**Les autres charges de gestion courantes (65)** sont constituées par l'aide à la performance épuratoire.

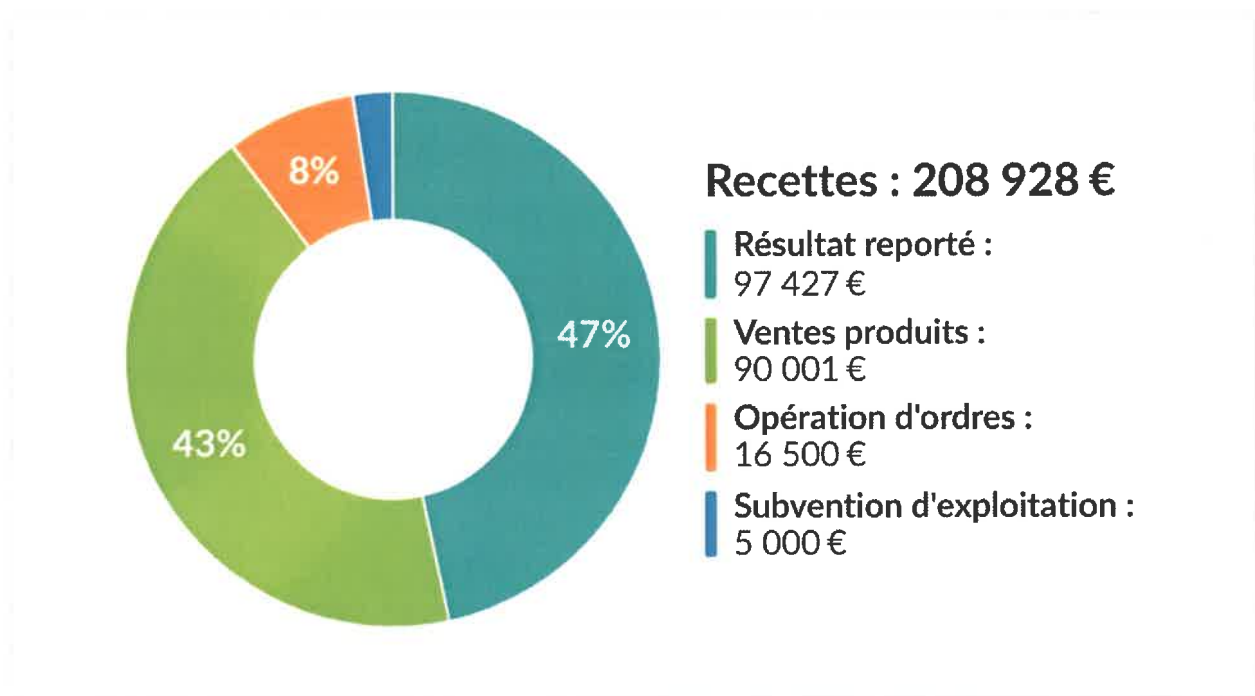
**Les charges financières (66)** sont en hausse et correspondent aux intérêts d'emprunts contractés dont le nouvel emprunt de 2024.



Compte	Libellé	Primitif et report	Primitif n-1	Evolution n/n-1
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>208 928.00 €</b>	<b>309 967.00 €</b>	
002	Résultat de fonctionnement reporté	97 427.22 €	197 966.24 €	-50.79%
013	Atténuations de charges			
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 500.00 €	16 000.00 €	3.13%
70	Ventes produits fabriqués	90 000.78 €	90 000.76 €	0.00%
74	Subvention d'exploitation	5 000.00 €	6 000.00 €	-16.67%

### Eléments d'appréciations

Les ventes de produits fabriqués (70) sont constituées par les reversements de surtaxe eau et assainissement de la part de notre délégataire.



## II- LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Compte	Libellé	Primitif et report	Primitif n-1	Evolution n/n-1
<b>D</b>	<b>DEPENSE</b>	<b>399 934.00 €</b>	<b>367 217.00 €</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 500.00 €	16 000.00 €	3.13%
16	Emprunts et dettes	42 000.00 €	47 000.00 €	-10.64%
20	Immobilisations incorporelles	47 775.60 €	63 000.00 €	-24.17%
21	Immobilisations corporelles	293 658.40 €	241 217.00 €	21.74%
10	Excédents de fonctionnement capitalisés			

### Eléments d'appréciations

Le budget d'investissement est en hausse.

Pour 2026, les principales dépenses d'équipements sont :

- La mise à jour du schéma directeur.
- Mise en place de turbidimètre au forage Peygros et au pompage des Angles
- Sécurisation de la station d'épuration

Compte	Libellé	Primitif et report	Primitif n-1	Evolution n/n-1
<b>R</b>	<b>RECETTE</b>	<b>399 934.00 €</b>	<b>381 217.00 €</b>	
001	Solde d'exécution reporté	271 934.04 €	117 169.95 €	132.09%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	75 000.00 €	75 170.02 €	-0.23%
21	Immobilisations corporelles			
10	Dotations, fonds divers et réserves	- €	135 877.03 €	-100.00%
13	Subventions d'investissement	52 999.96 €	53 000.00 €	0.00%

### Eléments d'appréciations

Les subventions d'investissement (13) sont constituées par la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) notifiée en 2024 et non perçue à ce jour.

